

- **Conditions de participation:**

- **Journée scientifique:**

- Gratuit pour les membres de l'Alfest (à jour de leur cotisation annuelle 2013 individuelle ou collective)
- 50 € (journée scientifique seule)
- 45 € pour les membres de l'Aforcump, ISTSS, ESTSS
- 15 € pour les étudiants de moins de 26 ans sur justificatif
- Chèque à l'ordre de « Alfest » (adresse ci-dessous)
- Date limite d'inscription: 20 novembre 2013

- **Informations:**

- Carole Damiani
- **PAV** / Alfest – 12 rue Charles Fourier - 75013 Paris
- Mail: alfest@voila.fr
- Site: www.trauma-alfest.com

- **Lieu de la journée scientifique:**

Ecole du Val de Grâce
Amphi Rouvillois
1 Place A. Laveran – 75005 Paris
M° Port Royal – Bus 91



ALFEST

**Association de langue française pour
l'étude du stress et du trauma**

Journée scientifique de l'Alfest

Vendredi 6 décembre 2013

**«Trauma, médias et
communication»**

Ecole du Val de Grâce

PARIS



TRAUMA, MEDIAS ET COMMUNICATION

8 45 – Accueil des participants et ouverture

Présidence:

9 00 – **Introduction: Humbert Boisseaux** (Professeur agrégé du Val de Grâce, Psychiatre, chef du service de psychiatrie du Val de Grâce, Paris)

9 15 – **Thomas Hunkeler** (Professeur, faculté des lettres de l'Université de Fribourg): «*Dire l'indicible? Trauma et souffrance dans la littérature*»

10 00 – **Liliane Daligand** (Professeur émérite de médecine légale, Psychiatre, Lyon) :«*Comment communiquer sur le traumatisme psychique*»

10 45 – Pause -café

Présidence: (Administrateur de l'Alfest)

11 15 – **Un journaliste** (A confirmer) : «*la médiatisation du traumatisé psychique* ».

12 00 – Pause – Repas libre

Présidence: (Administrateur de l'Alfest)

14 00– **Serge Garde** (Journaliste, Paris): «*La médiatisation des enfants victimes , à propos du film: Outreau, l'autre vérité* »

14 40 – **Etienne Vermeiren** (Psychologue, Cliniques Universitaires Saint-Luc, Bruxelles; Vice Président de l'Alfest) « *Evénement collectif et communication en entreprise*».

15 20 – **Martine Bourquin** (Infirmière et formatrice, Lausanne) « *Violence des images: un accompagnement de professionnels de l'audiovisuel*»

16 00 – Pause - « Signature »

Présidence: (Administrateur de l'Alfest)

16 30 – **Claude Lienhard** (Professeur de Droit, Université de Haute Alsace, avocat) : « *Droit à l'image et recours des victimes*»

17 15 –**Gilbert Vila & Carole Damiani:**
Conclusions - informations diverses

16 00 – Stand Librairie: Présentation et signature des ouvrages de Muriel Katz & Jacques Roisin

TRAUMA, MEDIAS ET COMMUNICATION

Les journaux d'information font leur quotidien de catastrophes en tous genres. L'impact collectif de certains événements conduit les pouvoirs publics à annoncer le déploiement de cellules d'intervention médico-psychologique en même temps que la presse convoque des « experts » pour expliquer les probables conséquences psychiques de l'événement non seulement sur les individus impliqués, mais aussi sur leurs proches, les secouristes ... et même au-delà !

Si la considération sociale de l'impact psychique d'un événement traumatique peut parfois apparaître comme acquise, les effets de la médiatisation de sujets traumatisés restent cependant bien peu discutés. Car le trauma, cette blessure intime, informulable, n'est pas sans conséquence sur les capacités de distanciation nécessaires pour affronter les médias et le public. Nul n'est en mesure d'apprécier à priori les effets d'une telle exposition et l'illusion première de pouvoir ainsi gagner un véritable soutien collectif peut rapidement faire place à un sentiment de "laisser tomber" et comme le disait Jean Paul Kauffmann, à la condamnation à devoir désormais revivre son propre malheur sans possibilité de s'en extraire*.

On a pu considérer comme positifs les effets cathartiques de ce qui peut être verbalisé de l'expérience traumatique et concevoir que la rédaction pour diffusion d'un tel récit puisse s'avérer thérapeutique. A quelles conditions peut-il en être ainsi ? Quels en sont les risques, les bénéfices escomptés et quelles sont les limites d'un tel exercice ? Ce sont quelques unes des questions que l'on souhaite aborder lors de cette journée scientifique du point de vue soignant mais aussi journalistique, juridique ou éthique.

* *Kauffmann J.-P. (2007). « La maison du retour ». Paris, Folio, p96.*

BULLETIN D'INSCRIPTION

Journée scientifique de l'Alfest – 6 décembre 2013

• Nom.....Prénom.....

• Adresse.....
.....
.....
.....

• Téléphone.....

• E.Mail.....@.....

- **Règlement par chèque** (ordre = Alfest): A adresser à:
C. Damiani – **PAV** / Alfest – 12 rue Charles Fourier –
F-75013 Paris

- **N° Siret, code APE – N° Iban pour les virements**
- N° Siret: 494 659 188 00010 – APE 913E
- N° Formateur: 11 75 42318 75
- N° Iban pour les virements :
- FR76 1010 7001 7100 3107 1136 430
- Bic: BREDFRPPXXX

Précisez toujours le n° et la date du virement:
.....
.....

- **Informations:**
Mail: alfest@voila.fr
Site: www.trauma-alfest.com

• **Inscription à la journée scientifique:**

• **Cochez la case correspondant à votre règlement:**

• **Non adhérent à l'ALFEST :**

- 50 € Journée scientifique seule
- 15 € Etudiants* : journée scientifique seule
- 45 € Membres* de l'Aforcump, ISTSS, ESTSS

* *Sur justificatif (carte d'étudiant de moins de 26 ans, cotisation à jour...)*

• **Adhérent à l'ALFEST**

- gratuit (*cotisation individuelle ou collective de 2013 à jour*)**

** *Cotisation individuelle annuelle de 70 €*

** *Cotisation collective annuelle de 300 € ou 500 € (voir bulletin d'abonnement)*

Bulletin d'adhésion à l'Alfest disponible sur le site www.trauma-alfest.com ou sur demande : alfest@voila.fr